



Demandes d'allègement de service pour raison médicale : avant le 25/02/2015

Demandes de disponibilité :
- de droit : retour IA pour le 27/02
- sur autorisation : retour IA pour le 10/04
- réintégration : retour IA pour le 10/03

Participation Mouvement des personnels en situation de handicap ou situation sociale ou médicale très particulière :

demande de bonification (sous couvert de l'EN) avant le 25 février 2015

Congé de formation professionnelle : pour le 03/04/2015

CAPD du 29 janvier

- avancement instituteurs
- examen demandes de majoration exceptionnelle 800 pts et du barème des participants aux permutations nationales
- liste d'aptitude directeur

snuipp rhône informations

n° 5 - 20/01/2015
prix : 0,15 €



Manifestation à 10H30 de la Préfecture au Rectorat

La FSU et ses syndicats appellent les personnels à se mettre en grève le mardi 3 février.

Pour réussir l'école, il faut davantage d'enseignants pour améliorer les conditions de travail, mais aussi de la formation et une revalorisation salariale.

Plus spécifiquement dans le Rhône, participons massivement à la grève du 3 février pour imposer d'urgence un plan de rattrapage pour notre département et pour dénoncer une fois de plus cette réforme des rythmes scolaires qui jour après jour met à mal nos conditions de travail (restrictions des temps partiels, contraintes et frais supplémentaires...) tout en confirmant son inefficacité.

édito

Et «j'aime la Fonction Publique» c'est possible de le dire aussi ?

Les années passent et rien ne change dans nos écoles sur le fond. Pour ce qui est de la forme par contre, on le touche le fond avec ces nouveaux rythmes scolaires qui ont hâché menu le cadre hebdomadaire national.

Au-delà de la question de la pertinence d'une réforme bâclée, pour optimiser les apprentissages, les incidences sur nos conditions de travail sont nombreuses : temps partiels contraints, occupation des locaux scolaires problématique, horaires hebdomadaires fluctuants,... La gestion déjà complexe des personnels enseignants relève désormais de l'usine à gaz.

Dans le même temps, les classes sont toujours plus chargées, surtout dans le Rhône dont les seuils sont parmi les plus élevés de France.

Les créations de postes dans l'Éducation Nationale ne sont pas à la hauteur des promesses et ne font que répondre à une hausse démographique qui ne se dément pas depuis plusieurs années.

Le gouvernement nous demande de serrer les dents en invoquant pêle-mêle le remboursement de la dette, la croissance en berne, la priorité au primaire mais qui peut croire que la politique actuelle redynamisera l'école ?

Revalorisation salariale et formation continue (à l'heure des nouveaux programmes) sont plus que jamais d'actualité. C'est la raison pour laquelle la FSU et tous ses syndicats appelle à la grève le mardi 3 février prochain.

Yannick LE DU
Secrétaire départemental



Une grève Education Nationale

Parce que la réponse c'est l'éducation et les services publics !

Dans le contexte actuel de terrorisme, de pertes supposées des valeurs laïques et républicaines, l'Ecole revient au centre du débat démocratique. Elle est sommée -mais elle ne pourra le faire seule et sans moyens supplémentaires significatifs- de rétablir vivre ensemble, respect de l'autre, ouvertures des esprits et culture... Pour ce faire, il faut recruter des enseignants, il faut les former aussi ! Et plus globalement, le gouvernement doit faire le choix politique et démocratique de renforcer l'ensemble des services publics.

Pourtant, le gouvernement a décidé d'attribuer des milliards aux entreprises avec son pacte de compétitivité. Milliards qu'il ne peut donc pas attribuer aux services publics. Ainsi il a été obligé de réduire les dotations aux collectivités locales. Ainsi les créations de postes dans l'Education Nationale sont financées par des suppressions de postes dans les autres ministères. Les salaires des fonctionnaires seront encore bloqués cette année... Cependant, les créations de postes ne permettent pas d'accueillir convenablement les nouveaux élèves. C'est vrai dans les écoles mais aussi dans le 2nd degré. Il est temps pour le gouvernement d'investir sérieusement dans l'Education des élèves, de nous doter des moyens pour éviter que les inégalités sociales ne deviennent des inégalités scolaires.

Une grève dans les écoles pour nos conditions de travail

Malgré les annonces, la priorité au primaire est loin de permettre une amélioration des conditions de travail des enseignants et des élèves dans les écoles.

Des moyens suffisants au budget et un plan de rattrapage pour le Rhône.

Depuis des années, le Rhône subit une hausse vertigineuse des effectifs. Les créations de postes permises par le budget n'ont pas été suffisantes pour compenser cette hausse, encore moins rattraper le retard de postes du Rhône. Depuis 2008, le nombre d'élèves dans les classes ne cesse d'augmenter. Dans le Rhône, nous sommes maintenant à plus de 25 élèves en moyenne par classe. Derrière une moyenne se cache des disparités mais les chiffres ministériels sont là. Les conditions de travail dans le Rhône sont parmi les pires de France, pour ne pas dire les pires pour les classes en Education Prioritaire ou en maternelle. Il nous manque près de 354 postes pour retrouver les moyens dont nous disposions en 2008. De manière générale, la baisse des effectifs par classe devient une nécessité absolue et une condition incontournable pour que l'Ecole puisse gagner le pari de la réussite de tous les élèves, de la solidarité.

Une réforme des rythmes à remettre à plat

L'entêtement du ministère à maintenir sa réforme ratée a conduit au pire. Cette réforme entraîne une dégradation importante des conditions de travail des enseignants et des élèves. Souvent, ce sont les contingences de l'organisation du périscolaire qui ont primé.

Dans le Rhône, cela a abouti à plusieurs dizaines de rythmes différents, au fallacieux motif de l'intérêt de l'élève... Cette réforme est la grande excuse du n'importe quoi : la ville de Lyon propose de fermer l'internat Favre car il lui faut bien financer la réforme des rythmes, des communes proposent des organisations rejetées par l'immense majorité des collègues comme à Villeurbanne, de nouvelles modifications de rythmes se préparent pour l'an prochain dans certaines communes... Il est grand temps que le ministère admette son échec et remette tout à plat.

Le travail empêché

Injonctions contradictoires, enquêtes et formulaires administratifs dont l'efficacité et la nécessité restent à prouver, poids d'une inspection peu formatrice, autoritarisme hiérarchique parfois, sentiment de travailler dans l'urgence et de manquer de temps... Dans un premier temps, il nous faut obtenir sans délai, la fin des APC et le retour à un temps de concertation institutionnalisé dans l'emploi du temps régulier des écoles.

L'urgence salariale

Devant le déclassement salarial des enseignants, la revalorisation devient une urgence. L'annonce de la prime aux recteurs a sonné comme une provocation alors que le salaire des enseignants a baissé en janvier. Il faut d'urgence rattraper les pertes de salaires, augmenter le point d'indice - gelé depuis 2010 - et aligner immédiatement l'ISAE (400 € bruts annuels) sur l'ISOE du 2nd degré (1200 € bruts annuels).

Réunions d'Informations Syndicales

Rillieux Val de Saône	Jeudi 22/01 - 16h30-18h30	Les Marronniers-Fontaines/Saône
Vaulx en Velin	Jeudi 22/01 - 16h15 -18h15	Ecole élémentaire Langevin
Givors / Grigny	Lundi 26/01 - 17h-19h	Ecole G. Péri - Givors
St Priest/Bron/Chassieu	Mardi 27/01 - 16h30/18h30	Maison des Sociétés - Bron
Décines	Mardi 27/01 - 16h30/18h30	Ecole Sablons- Décines
Lyon Caluire	Mardi 27/01 - 17h30/19h30	Maison de l'Education - Lyon 1
Lyon	Vendredi 30/01 - 13h30/15h30	Bourse du Travail de Lyon
Belleville/Villefranche	Jeudi 5/02 - 17h -19h	Ecole J. Macé - Belleville

Toutes les infos, mises à jour régulièrement, sur notre site <http://69.snuipp.fr/>

RIS DIRECTION
mercredi 21
janvier
de 14 à 16h
Bourse du Travail
de Lyon (salle C)

RIS MOUVEMENT
Mercredi 18 mars
de 14h à 16h
Bourse du Travail
de Lyon



MGEN
mgen.fr

**“L'essentiel pour nous ?
Etre bien protégés tout en
concourant à la santé des autres.
Bien plus qu'une mutuelle
la référence solidaire !”**

page 1

Edito

Grève du 3 février

page 2

Une grève Education
Nationale

Une grève dans les écoles
pour nos conditions de
travail
RIS

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône
Informations est un outil
d'information et de commu-
nication en direction des
écoles du département du
Rhône. Faites-le circuler ou
affichez-le.

Participant à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Nathalie DESSEIGNE
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Carole GOBLED
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Patrick LABALME
Valéria PAGANI
Isabelle PERREL
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Françoise MOULINIER

**SNUipp Rhône Infor-
mations**

Bulletin hebdomadaire
d'information
du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
Cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association
Ecole libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0615 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 1500 exemplaires